

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de L'Estuaire, tenue le 7 avril 2021 sur la plateforme Zoom.

SONT PRÉSENTS:

- Madame Suzie Roy, présidente
- Monsieur Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire
- Madame Marjorie Lebreux, conseillère pédagogique
- Monsieur Dave Breton, enseignant
- Monsieur Claude Gamache, enseignant
- Monsieur Bernard Tremblay, technicien
- Madame Nancy LeBreux, entreprise
- Madame Ann Miller, membre socio-économique

Est également présente, Madame Marie-France Lepagne pour la prise de notes.

Formant quorum sous la présidence de Madame Suzie Roy.

SONT ABSENTS : Monsieur Denis Meunier, par intérim, entreprise

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente déclare la séance ouverte à 18h35.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Mot de bienvenue de la présidente ;
2. Mot de la direction et faits saillants ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du Procès-verbal du 10 février 2021;
5. Paiement de formations : Finissantes en coiffure (fiches 16 et 22) ; (Approbation) ;
6. Règle de régie interne – article 4.3 :
 - Mécanisme d'approbation à distance (fiche 28) (Approbation) ;
7. Consultation critères de sélection d'une direction d'école ;
8. Nouvelle gouvernance :
 - * Visionnement Capsules complémentaires :
 - Projet éducatif (fiche 5)
 - Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (fiche 6) ;
9. Projet éducatif – Suivi :
 - * Tournée virtuelle ;
10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

11. Suivi financier du Centre de formation professionnelle ;
12. Nouveau programme en Abattage et façonnage des bois ;
13. Varia :
 - a) _____
 - b) _____
 - c) _____
14. Période de questions ;
15. Fin de la rencontre.

1. Mot de bienvenue de la présidente

En ouverture, Madame Suzie Roy explique l'importance de la prudence face à la Covid, ce qui explique la présence en zoom des participants. Elle remercie de la résilience des membres face à la situation.

Les participants ont reçu au préalable des fiches pour expliquer des procédures.

Elle remercie tout le monde pour la présence à la réunion.

2. Mot de la direction et faits saillants

Monsieur Michel Savard mentionne qu'il y a plusieurs points touchant les faits saillants. La tournée virtuelle retient l'attention ce soir, ainsi que les finances concernant la compensation covid.

Le recrutement est un point qui obtient un bon succès, les clientèles se présentent bien, le centre doit gérer des listes d'attente. D'autres régions lancent des cris d'alarme concernant les inscriptions. Notre portrait est intéressant, les inscriptions se maintiennent. Les efforts qui ont été faits portent fruit.

Une situation difficile se vit au SAE. Les employés de soutien ont été affectés par différentes situations. Des moyens ont été mis en place afin que des employés arrivent en soutien aux dirigeants. La pénurie de personnel a un impact marqué car les cohortes sont parfois diminuées à cause du manque d'enseignant. C'est un défi de pouvoir recruter le personnel nécessaire pour donner les cours.

11-CE-2020-2021

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Nancy Lebreux propose l'adoption de l'ordre du jour.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

12-CE-2020-2021 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 février 2021 ;

Madame Suzie Roy fait la lecture des points en demandant aux membres d'apporter leurs commentaires si nécessaire.

Madame Nancy Lebreux propose l'adoption du procès-verbal.

13-CE-2020-2021**5. Paiement de formations : Finissantes en coiffure (fiches 16 et 22), (approbation) ;**

Madame Roy explique que les jeunes avaient fait une campagne de financement et normalement tout projet doit faire l'objet d'une approbation au conseil d'établissement.

Cette pratique est considérée nouvelle en FP, mais a déjà sa place au secteur jeune. Il faut être prudent pour ne pas mettre les jeunes face à de la sollicitation publicitaire. En FP c'est un peu différent, la clientèle est souvent adulte.

L'activité doit rejoindre la mission éducative, l'argent doit être déposée dans un fond à destination spéciale, les montants sont spécifiques au projet et ne doivent pas être mélangés entre eux.

En début d'année scolaire, les projets possibles doivent être présentés au Conseil d'établissement qui accepte et appuie le tout par résolution.

Pour une cohorte en coiffure, une activité de financement a eu lieu en 2019-2020, et à cause de la pandémie, les élèves n'ont pu profiter du financement de leur projet. Une décision a dû être prise rapidement afin qu'elles puissent avoir accès en mars et avril 21 à ce financement pour des activités de formations externes virtuelles spécifiques aux finissantes.

Pour rendre la démarche dans les normes, Madame Roy fait la lecture de la résolution (mentionnée comme la 12-CE-2020-2021 mais en fait il s'agit de la 13-CE-2020-2021). Après consultation par courriel auprès des membres du Conseil d'Établissement du Centre FP et avec l'accord de la majorité de ceux-ci, le paiement des formations virtuelles prévues en mars et avril 21 pour les finissantes au programme de coiffure fut autorisé. Ces sommes accumulées lors d'une campagne de financement en 2019-2020, n'ayant pu être utilisées en raison de la pandémie, ont été déposées dans un fond à destination spéciale à cet effet.

Monsieur Dave Breton approuve la résolution.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

14-CE-2020-2021 6. Règles de régie interne – article 4.3 ;

- **Mécanisme d'approbation à distance (fiche 28), (approbation)**

Madame Roy explique qu'il faut prévoir dans les règles de régie interne un processus pour consultation quand le délai pour répondre est court. Souvent dans le cadre de contribution financière, budget annuel, prise de décision.

Dans les règles, point 4.3 réunion extraordinaire, les membres du conseil peuvent être convoqués. Madame Roy propose d'ajouter que dans le cas de certains projets à délai serré, la méthode d'approbation par courriel pourra être utilisée avec ajout ensuite au procès-verbal.

La procédure semble convenir aux autres membres.

Madame Miller propose de préciser le type de majorité, par exemple 50% + 1. Après discussion, il est suggéré de mentionner la majorité en poste ou présente.

Monsieur Savard explique globalement la situation. Il validera auprès du secrétariat général.

Madame Marjorie LeBreux approuve la résolution.

7. Consultation critères de sélection d'une direction d'école ;

Madame Roy informe les membres que Madame Nadine Desrosiers, Directrice générale du CSSE, demande l'avis du conseil d'établissement sur les critères de sélection du personnel de direction des écoles et centres. Les membres ont lu la lettre et le document général déjà produit. Les suggestions du CE sont attendus avant le 15 mai.

Madame Roy et Monsieur Savard feront suivre les commentaires. Le CE sera maintenant consulté pour cet aspect.

Parmi les commentaires exprimés, on mentionne que :

- Le terme CSE devra être remplacé par Centre services scolaire.
- Les différents termes et appellations devront rejoindre un peu plus la clientèle adulte.
- La capacité de travailler en équipe ne ressort pas beaucoup dans le document.
- Le document représente plus le secteur jeunes. Par exemple on ne parle pas beaucoup de l'importance de l'interaction avec le milieu, et en gestion de Formation professionnelle c'est très

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

important et présent. Une révision en ce sens est suggérée par Monsieur Savard.

- Madame LeBreux insiste sur le fait que nos étudiants ne sont pas des enfants avec parents, mais bien des adultes qui fréquentent. Toute la gestion est autre et le choix des directions devraient en tenir compte.
- Le temps du suivi de l'élève est beaucoup plus court donc les décisions sont prises rapidement. Les directions sont souvent sollicitées et elles doivent apporter rapidement des réponses.
- Madame Roy mentionne un extrait précis qui rejoint plus la formation professionnelle.
- Le paragraphe sur le service de garde pourrait aussi être enlevé.
- Madame Miller propose aussi que différents documents soient produits au lieu d'essayer de faire un document global qui inclue tous les secteurs.

Monsieur Savard pose la question sur la présence du commissaire dans le processus de sélection.

Madame Roy explique que dépendamment du secteur, des commissaires expérimentés connaissant le milieu étaient rejoints. Maintenant il s'agira de représentants du conseil d'administration.

Madame Roy et Monsieur Savard travailleront sur le projet de relecture afin d'apporter tous les commentaires jugés pertinents. Et les membres pourront approuver par la suite.

8. Nouvelle gouvernance (visionnement capsules complémentaires) ;

- **Projet éducatif (fiche 5) :**
- **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (fiche 6) :**

Une problématique technique empêche le visionnement. Les fiches écrites pourront être consultées. Les liens seront envoyés aux membres dans les prochains jours.

9. Projet éducatif – Suivi – Tournée virtuelle ;

Monsieur Savard résume les comités dans lesquels il est impliqué. Celui du comité de promotion a débuté l'année scolaire avec une étude sur le cours Abattage et façonnage des bois. Mais la tournée virtuelle est venue prendre plus d'espace compte tenu de la pandémie. La décision a été prise de faire une association avec Sept-Îles pour promouvoir virtuellement les options, afin de rejoindre les élèves qui ne pouvaient se déplacer à cause des mesures sanitaires. Le projet

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

implique les conseillers en orientation, Karine Marchand du Service éducatif, et autres membres représentatifs. Monsieur Savard fait part des craintes qu'il avait face au déroulement de la journée virtuelle, comme tempête, une surcharge du réseau, la participation en général. Les inscriptions furent finalement comparables entre L'Estuaire et Sept-Îles, suite à une intervention de sa part auprès des directions d'école pour stimuler les élèves à participer.

Le désir était que les élèves voient des témoignages d'élèves, professeurs, entrepreneurs, présentant toutes les formations via des capsules vidéo d'une quinzaine de minutes et échanges en direct. Pour la production du matériel vidéo, l'option cinéma de la polyvalente des Baies a été sollicitée et la qualité résultante fut assez remarquable. Ces outils pourront être réutilisés par les conseillers en orientation afin d'intervenir auprès des élèves.

L'activité s'est bien déroulée. Trois séances étaient prévues pour chacune des options de formation, dans la même journée. donc. L'élève pouvait participer à 3 présentations différentes de DEP dans sa journée. La performance de l'internet fut très bonne dans le secteur ouest, mais à Sept-Îles les salles zoom étaient moins accessibles. Le système demandait un mot de passe qui fut problématique.

Certains intervenants impliqués ont suggéré de faire des séances du même style en soirée, pour le public en général. Mais il ressort que des enregistrements des séances seraient plutôt à privilégier, pour éviter une lourdeur auprès des enseignants et de faire l'activité à l'automne au moment des choix d'inscriptions car en mars, les choix sont faits et il est un peu tard.

Le projet ne remplace peut-être pas le présentiel, mais les avantages sont bons car on rejoint l'ensemble de la Côte Nord. Sans laisser tomber les activités comme élève d'un jour qui cibleraient vraiment les jeunes plus intéressés, la tournée virtuelle devient une intervention de première ligne.

Madame Miller précise que les parents sont des joueurs importants dans les choix de leurs enfants et qu'il serait important de rendre les capsules disponibles pour eux. Faire connaître les vidéos partout sur le web avec de courtes séances qui apparaissent lors de la navigation serait aussi une bonne idée de promotion.

Madame LeBreux projette une capsule en exemple afin de démontrer la qualité du projet aux membres.

Madame LeBreux donne un compte rendu pour le comité santé-sécurité. Elle précise que des achats et ajouts d'équipements à jour et sécuritaires ont lieu présentement. En formation mécanique industrielle et électro, un grand ménage a eu lieu. Les enseignants passeront maintenant à l'action pour mettre en place le programme de façon bonifiée.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

Lors de la prochaine rencontre, madame Cimon, directrice adjointe, fera le compte-rendu des autres comités associés au projet éducatif.

10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

Monsieur Savard explique que l'école est dans l'obligation de mettre en place un plan de lutte. Madame Danielle Ouellet est actuellement en arrêt de travail, donc Madame Nadine Desrosiers a autorisé l'attente du retour de Mme Ouellet pour poursuivre. On veut que le plan de lutte soit vivant et diffusé. Il faut aussi inclure les autochtones en suivant leurs suggestions afin d'apporter des améliorations. Une stratégie a été lancée, en attente du retour de Mme Ouellet pour avancer. Un comité sera formé, il doit être représentatif des options. Incluant aussi des élèves et des membres du CE. Le plan qui sera produit pourra être utilisé au début des cohortes et il donnera une ligne de conduite.

11. Suivi financier du Centre de formation professionnelle ;

Monsieur Savard montre le document de gestion budgétaire. Le financement fonctionne avec les élèves sanctionnés. On voit la prévision initiale et les ajustements, les allocations du ministère, les revenus autonomes.

Dans le tableau, la masse salariale est prévue, sauf pour les professeurs à la pièce. En avril, il resterait 416 000\$ pour terminer l'année. On observe certains manques à gagner. Cependant, certaines formations compensent en raison d'inscriptions plus nombreuses.

Des calculs ont été produits pour les pertes reliées à la covid. Le ministère a demandé le nombre de perte d'élèves pour la compensation. Un montant alloué de 1 650 000\$ fut honoré; deux fois plus que ce qui était attendu. Le montant doit être dépensé au 30 juin. Toutefois, il faut suivre les procédures d'appel d'offres pour les plus grandes dépenses ce qui inquiète dû au court délai pour procéder. Les membres se questionnent si une démarche ne pourrait être faite auprès du ministère à cet effet.

Monsieur Savard donnera un suivi en juin.

12. Nouveau programme en Abattage et façonnage des bois ;

Le point est reporté à la prochaine rencontre, le 10 juin.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

13. Varia

- a) _____
- b) _____
- c) _____

14. Période de questions ;

Aucune question.

15. Fin de la rencontre ;

Madame Miller propose la fin de la rencontre à 20h38.

Présidente

Directeur

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021 À 18H30 SUR LA PLATEFORME ZOOM

